

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON**Séance du 23 juin 2020**

Date de convocation : 19 juin 2020

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 19 Procurations : 0 Votants : 19

L'an deux mille vingt, le 23 juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de l'Isarce, sous la présidence de M. Marc CANTON

PRÉSENTS : Marc CANTON, Alexandre LARRUHAT, Marie-Françoise CAPELANI, Antoine CUYAUBERE, Audrey VANHOOREN, Jean-Marc DOURAU, Mireille DUTHEN-KAROUTCHI, Marie-Joëlle DEBATY, Michel LAUVAUX, Guy LABARRERE, Christian CLAVARET, Francine BOURDA, Olivier CHARRET, Isabelle MONTIN, Claire PEAUDECFER-BADET, Bérénice DABAN. Patrick MOURA, Michel AURIGANC, Corinne PANATIER**Secrétaire de séance** : Audrey VANHOOREN**DÉLIBÉRATION N° 2020-28 : ALSH Affectation des résultats 2019**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Marc CANTON, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2019

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	2 750,19
- un déficit reporté de :	0,00
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	2 750,19
- un déficit d'investissement de :	0,00
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	0,00

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2019 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2019 : EXCÉDENT	2 750,19
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	2 750,19
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	0,00

VOTE

POUR	19
CONTRE	
ABSTENTION	

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme,

Le Maire


